**Nom et Prénom de l’enfant :………………………..…………………. Classe :…………….**

**Chers parents,**

Vous avez dans les mains une série de documents administratifs et/ou pédagogiques.

* Si votre enfant était scolarisé à l’école l’année dernière: nous vous redonnons certains documents des années précédentes (dans un souci d’économie de papier et de tirages). Vous complèterez le tableau ci-joint en cochant la bonne case (Pour savoir s’il y a eu des modifications ou non), vous daterez et signerez la dernière case du tableau (au bout de chaque ligne) prouvant que vous avez (re)pris connaissance de chaque document. **Vous jetterez l’attestation d’assurance de l’année précédente et vous la remplacerez pour une attestation valide pour 2022/2023**.

**Merci de noter toute modification sur la feuille au feutre rouge (notamment les numéros de téléphone).**

* Si votre enfant n’était pas scolarisé à l’école : vous compléterez ces documents et les rendrez à l’enseignant de votre enfant (en plus d’une attestation d’assurance valable pour 2022/2023).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Document | Document modifié  | Document non Modifié | Date et signatures des parents |
| 2 Fiches de renseignements |  |  |  |
| Fiche autorisation de distribution de pastille d’iode |  |  |  |

Il y a pour toutes les familles, des fiches annuelles et de nouvelles fiches (car réactualisés) à remplir :

● La fiche autorisation de photos

● Le règlement de l’école qui comprend la charte informatique à signer par les parents ET les enfants à partir du CP

● L’autorisation pour les APC

● La fiche « suivi social et pédagogique ». S’il n’y a pas de suivi merci de rendre cette fiche barrée d’un grand trait rouge

**Documents à rendre IMPERATIVEMENT pour le vendredi 16 septembre au plus tard.**

D’autres documents sont **à conserver par les familles car il s’agit de simples informations ou proposition d’abonnement** :

* Information sur la santé à l’école, la prise de médicaments et les PAI
* une fiche sécurité issue du Plan Particulier de Mise en Sécurité
* le calendrier scolaire
* une proposition d’assurance de la MAE (facultative).
* une proposition d’abonnement à l’Ecole des loisirs (facultatif).
* Par ailleurs, nous demandons aux familles qui ne l’ont pas fait d’ouvrir leur compte Toutatice, qui est un Environnement Numérique de Travail.

**Vous trouverez toutes ces informations et fiches sur le site internet de l’école ainsi que tout au long de l’année des informations, les photos des projets,…**

[**http://www.ecole-lucieaubrac-stdomineuc.ac-rennes.fr/**](http://www.ecole-lucieaubrac-stdomineuc.ac-rennes.fr/)

**Je vous rappelle que toute absence d’un élève doit être signalée dès le matin par téléphone :**

Ecole maternelle : 0299452662

Ecole élémentaire : 0299452958

Le directeur

 Pierre Chapa